
Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 6 JUIN 1836.

www

RAPPORT fait par M. EUG. DESMET, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Jean - Antoine Frees.

MESSIEURS,

Par requête du 2 septembre 1831, le sieur Jean-Antoine Frees, employé de douanes, demande à obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né en Zélande, dans la commune de *Tholen*, district de Zierickzee, le 23 mars 1798; il résulte des renseignemens recueillis qu'il a, depuis quatorze années, habité la Belgique; qu'il a d'abord servi dans l'armée, a ensuite rempli les fonctions d'employé des douanes; qu'il est actuellement, en cette qualité, au poste de Fontenville, commune de *St^e-Cécile*, (Luxembourg); qu'il s'est fait estimer tant par sa conduite que par le zèle dont il a fait preuve pour le service, et n'a cessé de donner des témoignages non équivoques de dévouement à la cause de la révolution; qu'il a épousé une Belge et est père de famille. Il expose, en outre, que ce ne fut que le 26 août 1831 qu'il apprit, par une circulaire de l'administration, que le terme fixé pour faire des demandes d'indigénat était expiré depuis le 25 du même mois; que le retard qu'il a apporté à présenter la sienne n'est pas de sa faute et ne peut lui être imputé comme une fin de non recevoir.

Le Rapporteur,
EUG. DESMET.

Le Vice-Président,
DU BUS AÎNÉ.
